

DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION



Des diagnostics

réalisés par des professionnels pour comprendre les difficultés et définir des actions à mettre en place



Des formations

pour apporter les clés de compréhension du fonctionnement d'une copropriété



Des ateliers «clubs conseils syndicaux» et «syndics bénévoles» pour apporter des outils de gestion d'une copropriété



Des actions d'accompagnement

pour résoudre les premières difficultés



Un réseau d'acteurs au plus près des copropriétés

pour relayer les informations et donner les premiers conseils



Des séances d'information

CONTACT

Véronique SADEJ-BLANGIS

Chargée de mission Habitat privé

Grand Paris Sud - Direction de l'Habitat et du Logement

500 place des Champs Élysées - BP 62 - 91054 Évry-Courcouronnes cedex

Tél : 01 64 13 18 39 - Mail : popac@grandparissud.fr

grandparissud.fr



DEVENEZ UN PRO DE LA COPRO AVEC LE POPAC

PROGRAMME OPÉRATIONNEL DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT EN COPROPRIÉTÉ (POPAC)



La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart et ses 23 communes membres*, en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) mettent en place un service de soutien aux copropriétés grâce au **Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété (POPAC)**.

LE POPAC QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un **dispositif public gratuit** qui permet de **prévenir les dysfonctionnements** pouvant apparaître dans le fonctionnement **de votre copropriété**.

Comment prévenir ces dysfonctionnements ?

Plus on intervient tôt sur les premières difficultés, et plus on peut éviter qu'une copropriété se dégrade.

*Les finances de votre copropriété vont mal ?
Des copropriétaires ne paient pas leurs charges ?
Vous commencez à avoir des difficultés
à payer les prestataires et fournisseurs ?*

Le POPAC peut vous apporter des clés et des outils pour améliorer la situation.

*Votre copropriété présente des dégradations du bâti ?
Elle est mal isolée ?
Vos consommations d'énergie explosent ?*

Le POPAC peut vous accompagner à initier et mener un projet de travaux réaliste.

LE SERVICE PROPOSÉ PAR LE POPAC EST GRATUIT POUR LES COPROPRIÉTÉS

*Bondoufle - Cesson - Combs-la-Ville - Corbeil-Essonnes - Étiolles - Évry-Courcouronnes - Grigny - Le Coudray-Montceaux - Lieusaint - Lisses - Moissy-Cramayel - Morsang-sur-Seine - Nandy - Réau - Ris-Orangis - Saint-Germain-lès-Corbeil - Saint-Pierre-du-Perray - Saintry-sur-Seine - Savigny-le-Temple - Soisy-sur-Seine - Tigery - Vert-Saint-Denis - Villabé

LE POPAC EN 5 ÉTAPES



INFORMER

les copropriétés sur les actions proposées



IDENTIFIER ET CONTACTER

les copropriétés intéressées



PROPOSER

si nécessaire un diagnostic ciblé en fonction des difficultés relevées (technique, gestion, fonctionnement, etc.) et proposer des solutions



FORMER

les copropriétaires et leurs représentants afin de leur transmettre les bonnes pratiques, les outils et les ressources documentaires sur le fonctionnement de leur copropriété



ACCOMPAGNER

les copropriétaires face aux difficultés qu'ils rencontrent

